

2010.009

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 27 janvier 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. FROMM Gérard, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	21/01/2010
Affichage	22/01/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	30	3

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

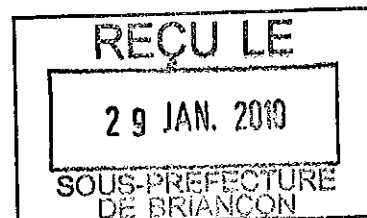
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie
NUSSBAUM Richard pouvoir à VALDENNAIRE Catherine
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

NUMERO : TRAVAUX 1

**OBJET : CREATION D'UN
SKATE PARC**

Absents-Excusés : BRUNET Pascale, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Fanny BOVETTO

La Ville de Briançon souhaite réaliser une aire de skate parc.

Un premier projet extérieur sur la zone sportive de Briançon avait été étudié en 2008.

Après concertation avec les associations regroupant les pratiquants de roller, BMX et skate celui-ci a été abandonné car il ne correspondait plus aux attentes des divers pratiquants.

A ce jour, nous nous sommes accordés sur la réalisation d'un skate parc couvert. Cet espace citoyen permettra de mettre à disposition une infrastructure répondant à la pratique des sports de glisses urbaines que sont le roller, la planche à roulettes ou le BMX.

Le lieu retenu est le bâtiment 028 du Quartier Berwick d'une superficie de 885 m². Ce bâtiment comprendra le Skate parc d'une surface d'environ 650 m² et une salle de culture alternative.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 250 000 €/TTC dont 38 000 € pour la maîtrise d'œuvre, le financement pourrait être le suivant :

Organismes financeurs	POURCENTAGE	MONTANT TTC
Etat / Fédération	20 %	50 000 €
Conseil Régional	20 %	50 000 €
Conseil Général	30 %	75 000 €
Auto financement	30 %	75 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de réalisation de ce skate parc couvert.
- D'autoriser le Maire à :
 - solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de l'opération selon le plan de financement ci-dessus,
 - lancer les consultations et toutes procédures réglementaires pour mener à bien cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 33



CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 29 JAN. 2010

PUBLIÉ LE 29 JAN. 2010

NOTIFIÉ LE